



Collège Privé Catholique
Saint-François de Sales

20 avenue Docteur Desfrançois // 6 place Cardinal Garrone
73025 Chambéry Cedex

☎ 04.79.33.07.26 / 📠 04.79.70.29.16

www.saint-francois.org / adm@stfrancoisdesales.com

Chambéry,

Le lundi 22 juin 2020

Chers parents,

La fin d'année scolaire approche, les conseils de classe se poursuivent adapté au protocole sanitaire. Les cours termineront le mardi 30 juin au plus tard en fonction des emplois du temps de la période de dé-confinement.

Vous trouverez avec les bulletins trimestriels présents dans cette enveloppe, l'organisation de la rentrée scolaire 2020-2021 sous réserve des recommandations sanitaires et la liste des fournitures.

Au regard du travail et de l'engagement des élèves et professeurs durant cette période atypique, il nous est apparu opportun d'établir un bulletin trimestriel pour conclure l'année scolaire. Ce bulletin, très particulier (relevé de notes éventuelles et appréciations des professeurs), est à considérer peu significatif compte tenu du contexte du confinement et du travail fait essentiellement à la maison et n'a pas pu, pour certains élèves, servir à la décision d'un avis de passage en classe supérieure étant entendu que chaque enfant n'a pas vécu le confinement de la même manière.

L'établissement sera administrativement fermé du 16 juillet au 21 août, vous pouvez retrouver ces informations de rentrée sur notre site www.saint-francois.org.

En espérant vous revoir début septembre dans un contexte le plus normal possible, nous souhaitons à tous nos jeunes la meilleure fin d'année possible et à toute votre famille un été bien ressourçant.

Avec tout mon dévouement. Bien cordialement.

Le chef d'établissement
J. PALOU

ORGANISATION DE LA RENTREE DES CLASSES 4^{ème}
ET PREMIERES RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS 2020-2021

La rentrée scolaire est fixée
le **mardi 1 septembre 2020**
pour les classes de **6^{ème}** et **5^{ème}**
et **mercredi 2 septembre 2020**
pour les classes de **4^{ème}** et de **3^{ème}**.

Mercredi 2 septembre 2020 :

→ **09h00-11h45**

Dates des premières réunions parents/professeurs :

Ces premières rencontres parents-enseignants se situent volontairement très tôt dans l'année afin de présenter l'équipe éducative, les temps forts de l'année et l'ensemble des exigences demandées aux élèves.

- Classes de 6^{ème} : mardi 1 septembre à 18h00 (le même jour que la rentrée des élèves !)
- Classes de 5^{ème} : jeudi 3 septembre à 18h00 ;
- Classes de 4^{ème} : vendredi 4 septembre à 18h00 ;
- Classes de 3^{ème} : lundi 7 septembre à 18h00.

PROJET EPS EN 4^{ème} :

Fort de 9 années d'expérience réussie depuis 2011, dans le cadre des activités de pleine nature, la programmation d'un cycle « glisse » sera proposée aux élèves de 4^{ème} durant l'année scolaire en 3 temps :

- 3 jours de ski alpin ;
- 3 jours de voile, canoë kayak ;
- 1 cycle de course d'orientation.

Pour finaliser ces projets, une participation sera demandée aux familles pour un montant se situant aux alentours de 70 €. Cette participation se justifie par les repas, les déplacements et l'encadrement supplémentaire que nécessitent ces activités. Ce projet fait partie du projet EPS qui a été validé en Conseils d'Etablissement et départemental et présente donc un caractère obligatoire.

CASIER :

Chaque élève se verra attribuer un casier le jour de la rentrée. Une caution annuelle de 10 € sera demandée. L'élève amènera un cadenas à clé (pas à code).

TRANSPORT SCOLAIRE :

Pour toute question relative au transport, le secrétariat est à votre disposition.

ASSURANCE SCOLAIRE : Chaque élève est assuré individuellement par un contrat groupe scolaire ou extrascolaire (sauf responsabilité civile).

LES FOURNITURES :

Deux choix s'offrent à vous : soit faire vos achats personnellement, soit commander un pack tout prêt par l'intermédiaire d'un prestataire partenaire de l'établissement (Carré de scène) et livré au collège. Vous trouverez, ci-joint, la liste des fournitures nécessaires pour la scolarité de votre enfant mais aussi sur le site de l'établissement et le flyer explicatif.

LES LIVRES DU COLLEGE :

Le collège consacre un budget important chaque année pour que nos élèves aient des livres actualisés et en bon état. Nous avons noté que certains élèves ne prenaient pas suffisamment soin de leurs livres. C'est pourquoi lors de la remise des livres à votre enfant, il sera établi un diagnostic de l'état des livres. A la fin de l'année scolaire, lors du rendu du lot de livres, un contrôle sera effectué. Si leur état n'est pas apprécié satisfaisant, il sera demandé un dédommagement financier. Attention, tout livre perdu ou inutilisable sera facturé !



3^{ème}.

En partenariat avec la librairie GARIN

les parents qui le souhaitent peuvent louer un second jeu de livre de la 6^{ème} à la

LES CAHIERS DE TRAVAUX DIRIGES (TD) :

A la demande de l'APEL, il a été décidé depuis plusieurs années que le collège grouperait les achats de TD afin de faire bénéficier des meilleurs tarifs aux familles. Les TD et autres cahiers d'exercices seront distribués aux élèves à la rentrée et figureront sur la facture annuelle délivrée par la comptabilité (2 ou 3 TD par classe).

COORDONNEES :

Tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone doit être communiqué par écrit à notre secrétariat le plus rapidement possible ou par mail à l'adresse suivante : adm@stfrancoisdesales.com.

FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE :

Pour les nouveaux élèves devant manger régulièrement ou occasionnellement à la cantine, il vous faut venir retirer votre badge à la comptabilité à partir du 24 août 2020. Badge qui vous sera facturé 7€.

Ensuite vous devrez recharger le compte de cantine de votre enfant soit :

- En indiquant votre souhait de mettre la totalité des repas de l'année sur la facturation annuelle*

Ou

- En effectuant des paiements (par chèque, carte bancaire ou espèces) au service comptabilité. Le nombre de repas doit être rechargé par 10 minimum.*



*Les menus intègrent une composante bio par repas.
Dans un souci éducatif et dans une démarche de développement durable,
la société Sodexo s'est également engagée
à privilégier les fournisseurs locaux et les produits régionaux.*